

La dernière commission permanente de la Région a attribué plusieurs aides sur le département



La dernière commission permanente de la Région a attribué plusieurs aides sur le département

Réunie sous la présidence de Carole Delga, le 20 juillet dernier à Montpellier, la commission permanente a adopté un ensemble d'aides en faveur de l'aménagement, de l'attractivité et du développement du territoire gersois.

Zoom sur les principaux projets bénéficiant du soutien de la Région.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La Région a déployé un nouveau panel d'interventions adaptées aux différentes étapes de développement des entreprises. Dans le cadre du « Contrat croissance entreprise », elle soutient les projets d'investissement matériel et immobilier s'inscrivant dans une stratégie de développement ambitieuse des PME. Ainsi, elle mobilise plus de 217 000 € pour accompagner l'entreprise Bacacier Gascogne, spécialisée dans la fabrication de tôles de couverture et bardages métalliques, dans son projet de modernisation de l'outil de production de Riscle.

Avec le Contrat Transmission Reprise, la région propose un accompagnement personnalisé et adapté à chaque étape de la transmission ou reprise d'entreprise. A Castelnaud-Barbarens, avec une aide de 11.000€ elle soutient le projet de reprise du commerce multiservices.

AGRICULTURE

Pour soutenir cette force économique du département, la Région mobilise de nombreux leviers d'intervention comme le soutien à l'investissement ou encore l'aide à la conversion bio.

Avec le « Pass Elevage », la Région accompagne des projets essentiels au développement d'exploitations dans le cadre d'un dispositif souple et adapté portant sur la partie « amont » des filières animales. Cette dernière Commission permanente mobilise ainsi une aide de 14 000 € pour accompagner quatre exploitations gersaises sur des investissements en ateliers bovins, ovins ou volailles.

Au titre du développement Bio, la Région apporte une aide financière pour un montant de 24 000 € pour accompagner 21 exploitations dans le cadre de ce dispositif.

Elle prévoit également une enveloppe de 18 000 € pour accompagner la Chambre départementale d'agriculture ainsi que le Groupement des agriculteurs biologistes et biodynamistes du Gers dans la mise en place d'actions de développement et de structuration des filières en agriculture biologique.

Afin de renforcer la compétitivité des entreprises du secteur agro-alimentaire et viticole, par un soutien direct aux investissements matériels et immatériels, à travers un « Contrat Agroviti Stratégique » permettant de soutenir les projets stratégiques des PME et grandes entreprises. Dans ce cadre, elle vient d'attribuer une aide de 750 000 € à la SAS Epi de Gascogne qui entreprend le développement d'une production de semences à fort potentiel, légumes secs notamment. Elle investira à ce titre dans une nouvelle unité de réception, de triage et de conditionnement de légumes secs sans gluten et sans OGM sur le site de Sainte-Christie.

Le lycée professionnel agricole Mirande-Riscle recevra une aide de 25.000€ pour accompagner les élèves dans la promotion et la valorisation de la race bovine mirandaise avec la création d'une marque commerciale.

La Région accompagne par ailleurs les collectivités dans leurs projets visant à soutenir la vitalité et l'attractivité des territoires, autour notamment de l'accessibilité à des services publics de proximité.

Une enveloppe de plus de 156 000 € pour accompagner la réalisation de travaux de mise en accessibilité de bâtiments. Parmi ceux-ci on relève des attributions à l'école primaire et la garderie de Miellan, à la Mairie de Simorre, à la maison communale de Saint-Soulan, à la Mairie du Houga ou encore à la salle des fêtes de Castex.

Elle interviendra également à hauteur de 179 000 € pour soutenir des travaux de rénovation énergétique sur des bâtiments recevant du public tels que la salle polyvalente de Monlezun-d'Armagnac, les salles des fêtes de Saint-André et de Saint-Léonard, la maison communale de Saint-Soulan ou la Mairie du Houga.

Pour le développement et l'aménagement d'espaces publics, la Région mobilisera plus de 74 000 € pour l'aménagement d'une liaison douce et la construction de passerelles à Lombez ainsi que l'aménagement du centre bourg à Plieux, du cœur de village à Solomiac et de la place du village à Gaujan.

Enfin, 2 projets gersois recevront le soutien de la Région au titre de l'accompagnement à l'aménagement ou à la création d'espaces associatifs et/ou mutualisés grâce à une aide de plus de 140 000 € : l'aménagement d'une salle des associations à Monblanc et la construction d'une salle mutualisée à Pavie.

La Région a également validé le financement de l'étude et des travaux de la gare d'Auch. financés à 100 % par la Région, à hauteur de 279 000 €, ces travaux devraient être achevés au cours du 1er semestre 2019.

SPORTS

Coté sports et pour inciter les gersois aux pratiques sportives, 7 clubs ou associations sportives vont bénéficier d'une aide de 7.000€ pour s'équiper en matériel. Les travaux de mise en conformité de la piscine couverte de L'Isle-Jourdain bénéficieront d'une aide de 14.000€